

Une association
au service de la nature



Les Espèces
exotiques
envahissantes

C'est la rentrée

La Lettre d'infos fait sa rentrée et vous propose un dossier ô combien d'actualités : la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Celles que nous appelons les EEE dans notre jargon sont devenues ces dernières années un sujet de préoccupation pour le gestionnaire d'espaces naturels que nous sommes bien-sûr mais également pour les collectivités, usagers, propriétaires... qui voient se développer de manière difficilement maîtrisable ces espèces au détriment de la biodiversité locale. Parcourez ce dossier et continuez à vous informer en consultant le centre de ressources en ligne dédié à cette thématique (<https://eee.drealnpcd.fr/>). Cette lettre est également l'occasion de découvrir l'actualité de VOTRE association : les découvertes naturalistes, les résultats de la gestion écologique des sites, les nouveaux partenariats ... Vous le verrez, les nouveautés ne manquent pas en cette rentrée. Et pour continuer à vous tenir informer, consultez nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) que nous nous attachons à faire vivre pour maintenir le lien précieux tissé avec vous. Bonne rentrée à tous.

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

En bref...

Découvrir les larris de la Vallée du Liger

Le 3 juillet 2021, le Président du Conservatoire et les maires des communes de Le Quesne, Saint-Aubin-Rivière, Le Mazis et Inval-Boiron inauguraient les panneaux d'information installés sur les 4 espaces naturels de ces communes, gérés par le Conservatoire. Cette inauguration a eu lieu au pied du coteau de Le Quesne et a réuni également la Conseillère départementale, Madame Isabelle de Waziers, les bénévoles qui œuvrent efficacement et assidûment à la préservation de ces sites, ainsi que l'éleveuse de moutons et de chèvres qui pâturent une partie d'entre eux.

Une convention « nature » entre l'EPIDE de Cambrai, la commune de Proville et le Conservatoire

Partenaires depuis plus de 20 ans pour la préservation de la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière, la commune et le CEN se sont associés ce 15 juillet à l'EPIDE de Cambrai dans le cadre d'une convention de partenariat. Dès le mois de septembre, ces jeunes, équipés d'un gilet bleu « Parlons nature » s'investiront sur le site plusieurs jours par mois, à la rencontre du public, pour des actions de gestion et de sensibilisation. N'hésitez pas à aller à leur rencontre !

Le Conservatoire s'expose dans le hall de Région ..

Basée sur l'esthétique et l'émotion, la nouvelle exposition du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a été présentée de début juin à la mi-juillet dans le hall du Conseil régional. Les nouveaux élus de la Région et les agents ont ainsi pu découvrir une sélection de 18 clichés invitant à la découverte de la nature régionale.

Valeco s'engage pour la préservation des tourbières

Le groupe Valeco a souhaité, dans le cadre de sa politique de Responsabilité sociale et environnementale et de son objectif de neutralité carbone, contribuer à soutenir le Conservatoire en finançant des travaux de restauration des tourbières. La préservation de ces milieux est un enjeu pour la conservation de la biodiversité mais aussi d'un point de vue changement climatique dans la mesure où leur dégradation est source de relargage de carbone.

La SNCF Hauts-de-France, partenaire du Conservatoire

A travers une série d'affiches au graphisme 'vintage', la SNCF met à l'honneur une trentaine de villes desservies par une gare. L'ensemble des bénéfices de cette opération seront reversés au Conservatoire d'espaces naturels. Une belle idée cadeau qui contribuera à mieux préserver les espaces naturels de notre région. Retrouvez les affiches sur : laboutiquefer.fr

Quatre partenaires engagés pour la Forteresse de Mimoyecques

Le 9 juillet dernier, le Conservatoire, la Communauté de communes de La terre des 2 caps, la Commune de Landrethun-le-Nord et l'EPCC La Coupole ont renouvelé leur souhait de travailler ensemble. Deux conventions ont été signées : l'une organise la gestion et la valorisation touristique de la forteresse, l'autre conforte le soutien de La Coupole aux actions de valorisation historique et de mémoire portées par la CCT2C.

...et en images

Bon anniversaire la Réserve naturelle nationale des Marais d'Isle !

Classée en réserve naturelle nationale depuis octobre 1981, le Marais d'Isle fêtait ce samedi 25 septembre ses 40 ans, l'occasion de rappeler le patrimoine naturel exceptionnel de cet espace naturel niché au cœur de la ville.

Les festivités ont commencé dès le matin avec l'inauguration officielle de la Maison du parc et de l'Isle sauvage. Puis, à 15h, était organisée une conférence intitulée : « La Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle : 40 ans de préservation de la biodiversité ». Se sont succédés à la présentation Vianney Fouquet, Coordinateur de la publication de l'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, qui a dressé un état des lieux de la biodiversité régionale puis, Christophe Villain, de l'Agglo du Saint-Quentinois et Marie-Hélène Guislain, chargée d'études au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour un focus sur le patrimoine naturel de la Réserve naturelle devant une trentaine d'intéressés.

Loïc Léglise



Une 1^{ère} Assemblée générale réussie

Le 3 juillet dernier, près de 200 personnes ont assisté à la toute première assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Membres, bénévoles, partenaires et équipe permanente ont pu enfin se retrouver en présentiel après plus d'un an de contraintes sanitaires. Soulignons les discours de soutien à nos actions de nos partenaires : Alain Gest, Président d'Amiens métropole, Stéphane Haussoulier, Président du Département de la Somme, Brigitte Fouré, Maire d'Amiens et 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil Régional, Catherine Bardy, directrice-adjointe de la DREAL et de la nouvelle Vice-Présidente à la Biodiversité du Conseil Régional, Véronique Teinturier, qui a réservé son premier déplacement à notre assemblée générale. Nous avons eu également l'honneur de recevoir en clôture la Ministre de la Transition Ecologique, Barbara Pompili qui a rappelé le rôle indispensable de notre association.

Ce fut l'occasion également de mettre en avant l'importance du bénévolat dans nos actions à travers le prix du bénévole remis à Alain Ward et Vincent Boulet, qui ont œuvré à la création des Conservatoires d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie avant que les conservateurs bénévoles n'apportent divers témoignages de leur engagement.

Vincent Santune

Installation du Comité partenarial

Lors de la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, il a été décidé d'inscrire dans les statuts la création d'un Comité partenarial. Le but de cette assemblée est de pouvoir créer un lieu d'échanges avec nos partenaires autour du projet associatif porté par le Conservatoire. La composition de ce comité reflète la diversité des partenariats établis : associations, collectivités, entreprises, services de l'État, établissements publics, représentants des usagers, du monde agricole... 74 structures ont ainsi été intégrées à ce comité.

Le 8 juillet a pu se dérouler, en présentiel à Arras, la réunion d'installation du Comité en présence d'une quarantaine de participants. Ce fût l'occasion de présenter les chiffres clés du tout nouveau Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France mais aussi d'échanger sur un questionnaire de perception de notre association par les divers partenaires. Il ressort principalement de ce questionnaire que nos partenaires sont satisfaits des actions menées et de leur qualité. Parmi les craintes exprimées figurent notamment la capacité à mobiliser des moyens à hauteur des enjeux ou le risque de lourdeur liée à la taille de la nouvelle structure. Le Comité partenarial sera sollicité dès 2022 autour du renouvellement de l'agrément.



Vincent Santune

Des baguages de cigogneaux à Maroilles en partenariat avec ENEDIS

L'année 2021 aura été l'année de la cigogne à Maroilles : malgré les aléas climatiques, 2 anciens poteaux en béton désaffectés ont été aménagés début avril grâce au partenariat engagé depuis plusieurs années avec ENEDIS et au travail de l'équipe technique du Conservatoire pour la conception des plateformes métalliques. Il faut dire que depuis quelque temps, c'était un peu la crise du logement dans le secteur de Hachette où une première plateforme avait été installée il y a plus de 10 ans mais régulièrement, des couples se bataillaient l'occupation du nid. En 2021, un couple avait déjà commencé sa couvaison en mars, mais d'autres individus traînaient encore dans le secteur à la recherche d'un lieu propice. Contre toute attente, ces deux nouveaux nids, distants d'un peu plus de 1 km du premier, ont été occupés à peine une semaine après leur implantation et c'est au final 3 couples de Cigogne blanche qui se sont reproduits sur Maroilles cette année. Qu'on se le dise, Maroilles est désormais la destination préférée des cigognes dans le Nord : des nids, des belles prairies ceinturées de haies denses, des plans d'eau et des proies à foison (insectes, grenouilles, micromammifères...), que demander de plus ?



Benoît Gallet

Des éleveurs Samariens récompensés au Concours général agricole 2021 des pratiques agroécologiques

En mai dernier, 3 agriculteurs de la Somme ont été récompensés au Concours Général Agricole 2021 pour l'excellence de leurs pratiques agroécologiques.

Il s'agit de : Tanguy Loucheron de Bray les Mareuil, 1^{er} prix dans la catégorie « prairies de fauche », Sylvain Deraeve de Bayonvillers, 1^{er} prix dans la catégorie « agroforesterie » et Jérémy Malot de Cayeux sur Mer, 1^{er} prix dans la catégorie « pâturage exclusif ».

Ces prix nationaux récompensent l'engagement de ces éleveurs en faveur de l'agroécologie leur permettant de tirer profit dans leur activité de production tout en apportant une contribution active à la préservation écologique des territoires.

Dans les Hauts de France, le Conservatoire est partenaire de ce concours des pratiques agroécologiques en participant en tant qu'expert naturaliste aux jury locaux en Plaine Maritime Picarde, en Moyenne vallée de la Somme et dans le PNR Scarpe Escaut.

Parmi ces éleveurs primés, Sylvain Deraeve et Tanguy Loucheron sont par ailleurs partenaires du Conservatoire pour la gestion pastorale de plusieurs sites naturels préservés dans la Somme.

Matthieu Franquin



Les Portes ouvertes du Conservatoire : un rendez-vous incontournable de septembre

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (antenne de Lillers) ouvrait ses portes au public le samedi 25 septembre. Le but de cette journée est, chaque année depuis 2017, de montrer en quoi consistent les missions de l'association, ses actions sur le territoire, ses métiers, ou comment s'engager concrètement en faveur de la nature. Divers ateliers et visites sont ainsi proposés pour les adultes et les enfants. Au programme cette année : initiations à différents suivis naturalistes sur la Prairie d'Hurionville (site géré attenant aux locaux), observations ornithologiques, découvertes en laboratoire, exposition photos, démonstrations de machines et outils, ateliers manuels et créatifs, stand dédié au bénévolat, rencontre entre conservateurs bénévoles...

Un temps d'échanges avec des élus de la communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane a aussi permis de mettre en lumière les partenariats du Conservatoire sur ce territoire, ainsi que quelques sites gérés. Grâce aux communes venues témoigner, tous les élus présents ont pu apprécier les bénéfices apportés par l'accompagnement du Conservatoire.

Ludivine Caron



Les espèces exotiques envahissantes



Espèce transportée volontairement ou non par l'homme hors de son aire de répartition naturelle, une espèce exotique envahissante (EEE) a des impacts écologiques, sanitaires ou économiques et menace ainsi écosystèmes et espèces indigènes. Avec la mondialisation, le transfert et l'introduction d'espèces exotiques est devenu incontrôlable. De plus en plus d'espèces sont ainsi importées sur le territoire national, à notre insu ou volontairement. En 2020, 548 espèces exotiques envahissantes furent recensées sur le territoire français (INPN, 2020) dont 400 en Outre-mer. Dans les Hauts-de-France, si le calcul est plus engageant, on compte tout de même 31 espèces exotiques envahissantes réglementées à l'échelle de l'Union européenne. Il faut cependant considérer ce nombre avec précaution. En effet, l'absence de statut réglementaire n'indique pas nécessairement l'absence de caractère envahissant.

Si les réglementations nationale et européenne permettent d'encadrer l'utilisation de certaines espèces, elles ne suffisent pas à contenir la dynamique de propagation des EEE dont le caractère envahissant n'empêche pas toujours leur commercialisation. En appui, une stratégie nationale a été publiée en 2017 pour formaliser des objectifs et des axes d'amélioration de la gestion nationale de la problématique. Ainsi sur les recommandations de cette stratégie, une déclinaison régionale est, depuis fin 2020, en cours d'élaboration dans les Hauts-de-France.

D'introduite à envahissante

Toute espèce introduite ne devient pas systématiquement envahissante. Un certain nombre de paramètres inhérents à l'espèce doivent ainsi être réunis pour révéler le caractère invasif de l'espèce. Des études et observations ont montré que les espèces invasives possèdent des caractéristiques qui les avantagent par rapport aux espèces indigènes et leur permettent d'impacter leur nouvel environnement. Ces espèces ont ainsi souvent une croissance rapide, un court cycle de vie, une reproduction prolifique ou une forte tolérance de conditions environnementales extrêmes. Ces traits biologiques et physiologiques favorisent leur colonisation et déséquilibrent les dynamiques existantes entre les composantes d'un écosystème au détriment des espèces autochtones.

L'absence de prédateurs et la fragilité des milieux sont par ailleurs propices à l'établissement des EEE. Ces dernières s'établissent ainsi avec plus de facilité dans des milieux perturbés, par

Le Myriophylle hétérophylle



Le Centre de ressources « Espèces exotiques envahissantes des Hauts-de-France », un outil de sensibilisation

Publié début 2021, ce site est un outil destiné à apporter un appui technique aux acteurs régionaux. Il a ainsi vocation à renforcer la connaissance et les informations sur les espèces exotiques envahissantes présentes en région, à communiquer sur les actualités, à partager des ressources réglementaires, techniques et scientifiques ainsi qu'à présenter la stratégie régionale, sa gouvernance et les acteurs qui y contribuent.

Pour qui ?

Il s'adresse à une multitude d'acteurs : gestionnaires d'espaces naturels, associations, collectivités, entreprises, grand public...

Son contenu a ainsi été réfléchi et conçu pour s'adapter à tous les niveaux de connaissance et pour répondre aux besoins de chacun.

Pour y accéder, rendez-vous sur : <https://eee.drealnfdc.fr/>

Le Centre de ressources des Hauts-de-France *Espèces exotiques envahissantes*

Publié début 2021, ce site s'adresse à tout ceux, petits et grands, avec un intérêt pour la nature et la biodiversité.

Encore méconnues pour beaucoup, les espèces exotiques envahissantes sont pourtant tout autour de nous et peut-être même chez vous !

Venez découvrir pourquoi ces espèces sont considérées comme la 3ème cause de la perte de la biodiversité dans le monde !



Scannez & découvrez !



Lien du site : <https://eee.drealnfdc.fr/>



Direction régionale de l'Environnement, du Climat et de la Prévention des Hauts-de-France



Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France

Des *actus* régionales & nationales

pour ne plus rien louper !

Des *infos*

sur les *espèces* pour mieux les connaître

et sur la *réglementation* pour savoir quoi faire et ne pas faire

Des *ressources*



et bien plus encore !

Jussieu à grandes fleurs © Aymeric Watterlot

exemple après des opérations d'aménagements ou d'ouverture du milieu.

Les espèces exotiques envahissantes, causes de la perte de biodiversité mondiale

Les caractéristiques physiologiques et comportementales susmentionnées des EEE en font des espèces contre lesquelles il est très difficile de lutter efficacement et durablement. Une fois établie, il serait ainsi présomptueux de viser leur éradication. Dans la majorité des cas, les interventions de gestion visent à contenir l'espèce et à éviter sa dispersion mais non à la faire disparaître. Introduit en région dans les années 1930, le ragondin ou le rat musqué en sont des exemples. Malgré une pression de piégeage conséquente, ces rongeurs font aujourd'hui partie des espèces dont la

présence est assurée sur le territoire. Porteur de la leptospirose, le ragondin présente un risque sanitaire pour l'homme et pour le bétail. Si la maladie est le plus souvent bénigne chez l'homme, elle mène souvent à l'avortement des bovins voire à leur décès. Il occasionne également des dégâts aux berges, conduit à la disparition ou à la réduction de la flore et de la végétation aquatique et serait également une cause indirecte de la disparition des roselières inondées. Le mammifère est ainsi un parfait exemple de la diversité des impacts des EEE. D'économiques à sanitaires et écologiques, tous sont représentés.

S'il est difficile d'estimer l'impact économique des EEE dans les Hauts-de-France, il va sans nul doute que la facture est salée. En effet, selon une étude publiée en mars 2021, les EEE coûteraient annuellement 26,8 milliards de dollars à l'humanité.

La difficulté de lutter contre ces espèces impliquant de répéter les interventions de gestion, les actions de prévention et de gestion en sont d'autant plus importantes. La Renouée du Japon est ainsi gérée depuis plusieurs années par le Conservatoire sur le territoire de la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint-Ladre. Malgré des interventions répétées plusieurs années de suite, la plante occupe toujours une surface conséquente, bien que diminuée. Seule la poursuite des opérations permettra de continuer d'enrayer la propagation de la plante.

Si les opérations de gestion en tant que telles sont coûteuses n'oublions pas les frais inhérents au traitement des déchets, à la restauration des milieux ou au suivi d'une espèce. Tous ces coûts indirects sont difficiles à quantifier et ne sont pas toujours pris en compte, sous-estimant ainsi les coûts réels relatifs aux EEE. Par ailleurs, vectrices de maladies, de parasites ou mêmes ravageuses, les EEE peuvent ainsi également impacter les rendements de production.

L'impact économique des espèces exotiques envahissantes n'est cependant pas le plus problématique. En effet, selon l'IPBES, *The Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, les espèces exotiques envahissantes constituent l'une des principales causes de la perte de biodiversité mondiale. Compétition, prédation, hybridation, transmission de maladies et de parasites... nombreux sont les impacts que génèrent les EEE sur les espèces indigènes.

Prenons ainsi l'exemple des écrevisses américaines qui transmettent la peste de l'écrevisse à leurs cousines indigènes qui voient leurs populations alors décimées en l'absence de défenses immunitaires. Mentionnons aussi l'Hydrocotyle fausse-renoncule qui par sa faculté à former des tapis denses à la surface des pièces d'eau impacte les communautés animales et végétales en réduisant l'intensité lumineuse ainsi que la composition en oxygène dissous dans l'eau.

Enfin, last but not least, la Berce du Caucase et l'Ambrosie à feuilles d'armoises méritent d'être mentionnées parmi les espèces aux impacts sanitaires. La première pour sa sève photo-toxique dont le contact crée des lésions cutanées à l'aspect de brûlures et la seconde pour son fort pouvoir allergisant. Nombreuses sont ainsi les conséquences néfastes des espèces exotiques envahissantes. Cependant, il ne serait pas honnête de vous laisser croire que leurs impacts sont systématiquement négatifs alors même que certaines ont été volontairement introduites. Ces espèces, dites parfois « ingénieuses » ont la faculté de modifier l'environnement dans lequel elles évoluent en altérant ses conditions physico-chimiques créant ainsi un nouvel écosystème. Des retombées positives de la présence de ces espèces ont été ainsi observées. Néanmoins, si elles peuvent être sous-estimées, les conséquences négatives de l'introduction des espèces exotiques envahissantes sont bien plus nombreuses et urgentes à affronter.

Marie Angot

Une stratégie régionale relative aux EEE

Animée par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, l'élaboration de la stratégie régionale relative aux espèces exotiques envahissantes a été initiée fin 2020. Pilotée par la DREAL Hauts-de-France dans le cadre de la Gouvernance régionale pour la biodiversité (GRéB), la stratégie a pour ambition d'intégrer les besoins, enjeux et attentes locales pour faire preuve d'un maximum d'opérationnalité. Elle est ainsi construite selon les 5 mêmes axes que son homologue national et aborde les notions de prévention, de gestion, de communication, de connaissance et de gouvernance. Un premier travail réalisé par le GESTe, Groupe d'expertise technique et scientifique, a permis d'identifier 14 objectifs et 32 sous-objectifs. Afin de mutualiser les actions menées à l'échelle régionale et de faire un outil de décision sur lequel de nouveaux objectifs, enjeux et actions pourront être réfléchis, il est indispensable que l'ensemble des acteurs impliqués sur la thématique soient mobilisés.

Pour ce faire une journée d'échanges a été organisée le 16 septembre 2021. A l'issue de cet événement, la stratégie comprendra les actions menées et à mener sur sa durée de 5 ans.

* GESTe : Groupe d'expertise scientifique et technique composé de Association régionale des Fédérations de pêche, CEREMA, Conseil régional, Conservatoire botanique national de Bailleul, Conservatoire d'espaces naturels, DDT(M), DREAL, Fédération régionale des chasseurs, FREDON, GON, OFB et Picardie Nature.

Quelques Espèces exotiques envahissantes présentes en Hauts-de-France



L'Hydrocotyle fausse-renoncule



La Berce du Caucase



L'Arbre à papillons / le Buddléia



L'Ecrevisse de Louisiane



La Perruche à collier



La Jussie

Le Xénope lisse, une grenouille pas comme les autres



La commune de La Chapelle-d'Armentières abrite depuis 2018 une espèce exotique envahissante quelque peu... particulière. Amphibien à la peau lisse et luisante, l'atout charme du Xénope lisse ne repose pas, vous l'aurez compris, sur ses caractéristiques physiques. Superficiel me direz-vous ! D'autant plus qu'il faut bien reconnaître que si son apparence n'est pas à la hauteur des espérances, ses caractéristiques physiologiques et comportementales en font une super espèce capable de survivre à des conditions extrêmes. Mais alors quel est le problème ? Pas très sociable et d'un appétit gargantuesque, le Xénope lisse tend à dévorer les habitants de la mare ou du point d'eau dans lequel il s'est établi. Œufs et larves de poissons, de mollusques, d'insectes, d'amphibiens et même amphibiens adultes, le Xénope n'est pas exigeant. Et malheur aux rares survivants car le Xénope aura tôt fait de repeupler le milieu par sa nombreuse descendance. Capable

de pondre plusieurs fois par an et plus de 1000 œufs à chaque fois, les espèces indigènes n'ont qu'à bien se tenir ! Enfin, pour couronner le tout, le Xénope lisse est porteur sain de deux agents pathogènes qui pourraient engendrer la mort d'autres espèces d'amphibiens.

Sauver la mare et ses occupants est la mission que s'est donné le Conservatoire d'espaces naturels. Avec la collaboration du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais et de la commune, et le soutien financier de la DREAL Hauts-de-France et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, un projet d'éradication du Xénope lisse va être mis en œuvre courant septembre, dans le cadre du Plan de Relance. L'objectif ? Déloger l'amphibien du plan d'eau sans affecter les espèces autochtones. L'ambition est élevée mais le temps file. Si l'animal ne s'est pour l'instant pas dispersé il est urgent d'agir avant que l'envie ne lui en prenne.

Découvrir...

Le Marais de Saint-Simon (Aisne)

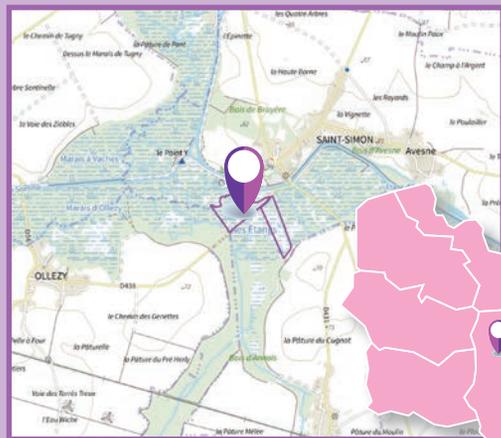
Le Marais de Saint-Simon occupe une vaste dépression tourbeuse résultant de la rencontre de plusieurs rus, au sein de la Vallée de la Somme. Il est constitué d'un ensemble de milieux tourbeux en cours de boisement, ponctué d'étangs de tourbage et bordé de plantation de peupliers.

Avant la Révolution, le marais de Saint-Simon appartenait aux de Rouvroy, Seigneurs de Saint-Simon. Il faisait partie d'un vaste marais de 200 ha appelé le « Grand Marais ». En 1928, le Grand Marais est divisé et la commune de Saint-Simon devient propriétaire d'environ 14 hectares.

Aujourd'hui, les milieux ouverts qui subsistent sur le marais sont menacés par le développement des ligneux mettant en péril sa diversité biologique. C'est pourquoi en 2007, la commune de Saint-Simon a signé avec le Conservatoire d'espaces naturels une convention de gestion et de valorisation écologique du marais.

Dans le cadre du plan de gestion écologique du site, le Conservatoire met en place, en collaboration avec la commune, une série d'opérations visant à gérer les espaces en faveur de la biodiversité tout en permettant sa découverte par le public via un sentier aménagé. Ainsi, les boisements sont laissés en libre évolution : aucune intervention n'a lieu sur ces milieux. En revanche, certaines zones sont favorables à l'expression

Comment y aller ?



Depuis le centre de Saint-Simon prendre la direction d'Ollezy et traverser le canal de la Somme en franchissant le pont, puis prendre à droite la route départementale D438.

Le site se trouve sur votre droite entre les villages de Saint-Simon et d'Ollezy.

Carte d'identité :

Type de milieux : marais, plan d'eau

Espèces emblématiques : Bouscarle de Cetti, Mésange à longue queue, Grenouille agile, Sésie apiforme, Calopteryx éclatant, Sympetrum sanguin, Gardon, Perche commune, Vertigo de Des Moulins, Peucédan des marais, Massette à feuilles étroites ...

Accessibilité : sentier aménagé dont la mascotte est un martin pêcheur



Découvrir...

la faune



La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)



Découvrir...

la flore



Le Peucédan des marais (*Thysselinum palustre*)





Le marais de Saint-Simon est un lieu de quiétude où se mêlent promenade familiale et pratique de la pêche de loisir.

de milieux tourbeux ouverts : roselières à Fougère des marais et cariçaies, avec la présence d'espèces végétales comme le Peucédan des marais (*Thyselinum palustre*) ou animales comme le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*).

L'entretien des abords des étangs, des fossés, et des mégaphorbiaies, se fait de façon concertée afin de concilier les activités de pêche et de promenade sur le site tout en respectant le cycle naturel des plantes et des animaux.

La roselière sur tremblant

Habitat de nombreux invertébrés (libellules, papillons, mollusque et araignées), la roselière est également un site de reproduction pour certains oiseaux dits paludicoles ou des amphibiens.

Tantôt inondée ou avec des dépressions en eau, elle peut constituer une zone de frayère et de caches pour de nombreux poissons.

Sans intervention, ces roselières sont menacées à terme par le boisement.

Les boisements humides

Ce boisement est majoritairement constitué d'aulnes, de frênes et de saules, essences adaptées aux milieux humides. On y trouve également le Cassissier, ou encore le Houblon. Ces milieux sont en libre évolution. Le vieillissement des arbres sera favorable à la faune (oiseaux, chauve-souris, coléoptères...), aux champignons et aux mousses.

Loïc Légliise



Découvrir...

la flore

Le Peucédan des marais (*Thyselinum palustre*)

Rareté : assez rare en Hauts-de-France

Statut : protégé en Hauts-de-France

Période de floraison : juillet à septembre

Caractéristiques : Plante vivace d'environ 1 mètre, glabre, tige robuste, cannelée et creuse. Feuilles divisées en segments lancéolés linéaires, terminés par une pointe calleuse ; limbe généralement mou, pâle sur la face inférieure, mais très variable. Fleurs blanches, en ombelles grandes.

Milieux : Roselière et cariçaies en marais tourbeux alcalins, bords d'étangs ou de fossés.



Découvrir...

la faune

La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

Rareté : assez rare en Hauts-de-France

Statut : vulnérable en Picardie

Période d'observation : avril à septembre

Caractéristiques : surnommée hirondelle de mer pour son vol rapide et fluide, elle possède un manteau grisé sur le dos et la partie supérieure des ailes, tandis que les joues, le cou, la nuque, la partie ventrale et la queue échancrée sont blancs. Le sommet de la tête est orné d'une calotte noire prolongée par une huppe érectile. Le bec long et incurvé est rouge vermillon à l'exception de son extrémité qui est noire. Ses pattes sont rouges.

Milieux : les zones côtières commel'intérieur des terres où elle est liée aux cours d'eau et aux lacs. Elle niche régulièrement sur des aménagements humains : anciens pontons de pêche, comme c'est le cas à Saint-Simon.



Le cahier du naturaliste

par Ludivine Caron

Zoom sur ... la Vipère péliade

La Vipère péliade se rencontre le long des lisières, dans les zones herbacées denses, dans les fourrés parsemés de petites zones dégagées (plages d'herbes, tapis de mousse), ainsi que le long des voies de chemin de fer désaffectées. Des altérations, même légères, de son milieu de vie, peuvent conduire à sa disparition car l'espèce se déplace très peu. Découvrons ensemble ce reptile fascinant et tordons le cou aux idées reçues.

Un cycle de vie original

La vie de la Vipère péliade suit le rythme des saisons.



AU PRINTEMPS

Au début du printemps, les vipères mâles sortent d'hibernation les premiers. Pendant un mois, ils sont très peu mobiles et emmagasinent de la chaleur.

- 1 Ils font ensuite leur première mue et commencent à se nourrir. Les femelles sortent d'hibernation environ trois semaines après les mâles et vont, elles aussi, se réchauffer puis muer.
- 2 À partir de la mi-avril, les premiers accouplements ont lieu. Une femelle se reproduit généralement tous les deux à trois ans, contre tous les ans pour les mâles.

EN ÉTÉ

À la mi-juin, une fois la période des accouplements terminée, les mâles et une partie des femelles mènent leur vie en parallèle.

- 3 Les mâles passent alors le plus clair de leur temps à se nourrir. Les femelles qui se sont accouplées, appelées «femelles gestantes», ne se nourrissent presque plus.
- 4 Elles restent souvent immobiles, pour augmenter la température de leur corps afin de mettre bas au plus vite. Elles choisissent alors la zone la plus chaude d'un site et n'en bougent plus.

EN AUTOMNE

En fonction de la météo, les femelles mettent bas généralement entre la fin août et la fin septembre. Elles se déplacent à proximité de l'endroit où elles vont passer l'hiver pour donner naissance à leur vipéreaux.

- 5 Les mâles et les femelles non gestantes sont peu mobiles et profitent des derniers instants de chaleur et de soleil, à proximité eux-aussi, de leur site d'hivernage.
- 6 Dès la mi-octobre, les vipères péliades adultes et les juvéniles se préparent à passer l'hiver.

EN HIVER

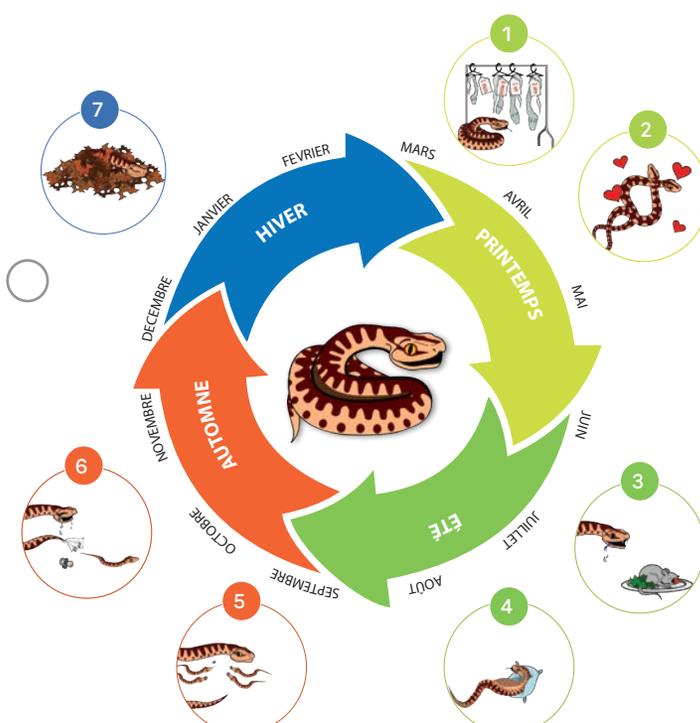
- 7 Les vipères trouvent refuge dans des terriers abandonnés, sous des tas de branches, dans les fissures du sol. Les sites d'hivernages favorables peuvent être occupés par plusieurs individus.

Le saviez-vous?

La Vipère péliade est ovipare, c'est-à-dire que les petits se développent dans le ventre de la femelle. La mise-bas se produit de mi-août à mi-octobre en fonction des régions.

Les portées sont composées de 5 à 13 jeunes. Ceux-ci subissent principalement la prédation des corneilles, faisans et hérissons. Beaucoup n'atteignent pas l'âge adulte.

Les adultes, quant à eux, subissent l'action des faisans, des sangliers, de certains rapaces (comme la buse), mais également des fouines, des belettes et autres mustélidés, sans oublier l'Homme. Son espérance de vie maximale est de 20 ans.



Envie d'en savoir plus ? Inscrivez vous à la newsletter du Groupe vipère auprès de g.rey@cen-hautsdefrance.org

Une espèce menacée ..

La Vipère péliade est une espèce en danger à l'échelle de la région Hauts-de-France, elle souffre de différentes menaces parmi lesquelles :

La destruction des milieux naturels :



La disparition du bocage, des landes, des zones humides, le retournement des prairies, le boisement des coteaux calcicoles, contribuent à la disparition de la Vipère péliade dans les Hauts-de-France.

La destruction directe par l'Homme :



De nombreuses vipères péliades sont volontairement tuées, par peur ou fausses croyances. Ces destructions fragilisent encore plus les populations de vipères, déjà peu nombreuses dans notre région.

.. et victime de préjugés !

Les serpents vivent uniquement dans les pays chauds ?

La Vipère péliade est une espèce «euro-sibérienne», c'est-à-dire qu'elle aime les milieux frais. C'est un des rares serpents à être présent jusqu'au cercle polaire arctique. En France, elle est présente uniquement dans la moitié nord-ouest du pays, les Hauts-de-France et quelques massifs montagneux comme le Jura ou le Massif central.



Les vipères sont-elles agressives ?

La Vipère péliade est une espèce discrète et très peureuse. Dès qu'elle détecte un promeneur ou un chien, elle s'enfuit. Si elle attaque, c'est seulement pour se défendre ! Il est donc recommandé de ne pas s'en approcher, de ne pas la surprendre, ni tenter de la toucher.



La morsure de vipère est-elle mortelle ?

La Vipère péliade est venimeuse. Toutefois, sa morsure n'est pas mortelle car les médecins ont des anti-venins très efficaces. En cas de morsure par une Vipère péliade, il faut appeler les secours (112), puis se rendre sans tarder dans un centre anti-poison afin de se faire administrer une piqûre de «sérum anti-venin.» Tout danger sera alors écarté !



Saurez-vous retrouver qui est qui ?

Je suis la Couleuvre à collier, on me reconnaît à :

- un dessin dorsal peu net,
- une pupille de l'oeil ronde,
- un collier noir et jaune.

A

Je suis la Coronelle lisse, on me reconnaît à :

- une ligne noire sur le côté de la tête,
- une pupille de l'oeil ronde,
- une tâche sombre à l'arrière de la tête.

B

Je suis l'Orvet fragile, on me reconnaît à :

- un aspect lisse,
- une tête peu distincte.

C

Je suis la Vipère péliade, on me reconnaît à :

- un dessin dorsal net,
- une pupille de l'oeil verticale,
- une taille inférieure à 80 cm.

D



La Vie des sites

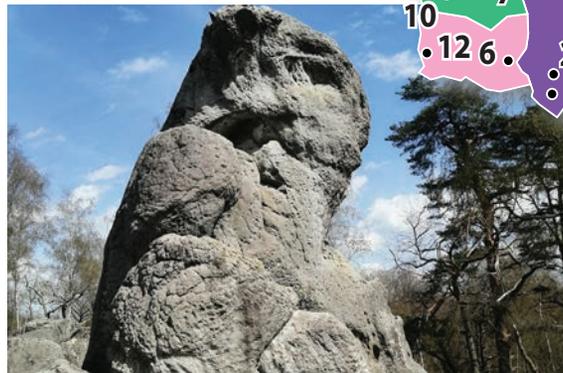


1. Des élèves mordus à la Vallée du Chêne... - LANCHES-SAINT-HILAIRE (SOMME)

Ce n'est heureusement qu'un jeu de mots ! Nos élèves de CM1/CM2 de Bernaville ont appris à connaître la Vipère péliade lors d'un projet pédagogique articulé en 5 séances, pour devenir incollables sur ces reptiles inoffensifs ! La 1^{ère} séance, réalisée en classe autour d'un diaporama a servi à présenter l'espèce et recueillir les représentations initiales. Un chantier nature de débroussaillage a permis à la Vipère de se déplacer entre fourrés et solariums en toute sérénité, puis la pose de plaques à reptiles lui a été utile pour accumuler la chaleur au sortir de l'hiver...

Aux beaux jours, une sortie accompagnée d'un chargé d'études scientifiques a permis d'en savoir un peu plus sur le mode de vie des vipères, en relevant les dispositifs placés en hiver. Pas de vipère à l'horizon, sûrement lié à la température fraîche ce jour-là, mais quelques orvets... Quelques semaines plus tard, un évènement « portes ouvertes » à l'école a permis de sensibiliser les parents d'élèves et les élus. Les élèves ont pu rassurer leurs parents sur ces gentilles petites créatures à protéger !

Franck Cominale



2. Etude de fréquentation de la Hottée du diable - COINCY (AISNE)

La Hottée du diable à Coincy est formée d'une butte sableuse d'où est né un chaos rocheux, et recouverte en partie par la lande à Callune. Ces derniers souffrent aujourd'hui de la fréquentation croissante - érosion et piétinement - qui n'est plus canalisée par des aménagements adaptés. Afin de trouver des solutions pour décongestionner le site, une étude de fréquentation a été réalisée sur le terrain et diffusée sur internet. Cet outil touristique a permis d'enrichir le projet patrimonial: un ensemble de propositions pour un plan d'interprétation. Ainsi, des informations telles que les attentes des visiteurs ont pu être recueillies. Elles ont appuyé des réflexions comme les modalités des nouveaux circuits. Par exemple, pour pallier à la fermeture de sentiers officiels très empruntés, et très fragilisés, créer des points d'arrêt en bas de la butte. Ils sont notamment choisis par la manière dont ils répondent aux attentes des visiteurs, comme une diversion. De cette façon, l'étude de fréquentation enrichit les propositions d'aménagement, conjuguant mise en tourisme et mise en patrimoine.

Marie-Eve Dejean

3. Retour du pâturage au Pont-sans-Pareil - ARDRES (PAS-DE-CALAIS)

Le site du Pont sans Pareil est géré depuis 2017 par le CEN en partenariat avec la Communauté de communes Pays d'Opale (propriétaire des terrains). Il s'étend sur une superficie de 10 ha, situé à proximité de la RNR de Pont d'Ardes (sur la commune d'Ardes dans le Pas-de-Calais), et regroupe un ensemble de prairies humides. L'objectif premier sur ce site est de restaurer et conserver ces milieux humides en faveur notamment de l'avifaune paludicole.

Pour ce faire des clôtures ont été aménagées, par le Conservatoire d'espaces naturels, entre avril et juin 2021 afin de mettre en place du pâturage extensif. Ainsi trois parcs de pâturage ont été installés et un partenariat agricole a été signé entre le Conservatoire d'espaces naturels et un éleveur de Rouges Flamandes travaillant sous la certification «Agriculture Biologique».



Marion Binet

4 . Visite des personnes aidantes de l'EHPAD - CALAIS (PAS-DE-CALAIS)



Les 16 et 23 août, le conservateur bénévole du Colombier Virval à Calais a réalisé deux animations à destination de l'EHPAD « La roselière ». Ces interventions étaient à destination des personnes aidantes c'est-à-dire les personnes souffrantes de maladie neurodégénérative et les aidants familiaux des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Une artiste locale encadrerait l'après-midi pour que les aidants puissent, à l'aide de feutres à alcool, d'aquarelle et de précieux conseils, dessiner le paysage du site visité le matin même. La 1^{ère} semaine, ces personnes ont donc pu découvrir le Colombier Virval et ses roselières avant d'y pique-niquer sous un temps maussade mais dans une ambiance chaleureuse. Malheureusement, l'après-midi s'est réalisé en salle et non en extérieur comme espéré. Puis la 2^{ème} semaine, le même groupe a profité de la forteresse de Mimoyecques : son histoire humaine et géologique, et bien sûr son coteau calcaire. Cette fois-ci la météo était de la partie et les aidants ont pu profiter du paysage environnant pour l'immortaliser sur leurs feuilles de papier en extérieur.

Fabien Caron

6 . De belles découvertes au Marais Malton - FRESNOY-LA-RIVIERE (OISE)

De belles surprises lors des inventaires pour la réactualisation du plan de gestion multi-sites de la vallée de l'Automne. En effet, en compagnie de J. Gaudard stagiaire au Conservatoire pour cette mission, A. Messean a découvert une bryophyte exceptionnelle sur le marais Malton de Fresnoy-la-Rivière. Il s'agit de *Philonotis marchica*. La dernière mention dans les Hauts-de-France de cette espèce typique des gouilles des bas-marais daterait de 1880 non loin de Villers-Cotterêts. Cette espèce est réputée disparue aussi de Lorraine, de Champagne-Ardenne et n'a jamais été citée en Normandie. Il n'existe proche de chez nous que deux mentions récentes en Ile-de-France (77). C'est une espèce qui est classée 'En Danger' sur la liste rouge européenne.

De plus, le même secteur de bas-marais a permis aussi la découverte du Mouron délicat (*Lysimachia tenella*), espèce protégée en Picardie. Ce serait une redécouverte pour la partie isarienne de la vallée de l'Automne, les dernières mentions datant du XIX^{ème} siècle. Les données récentes concernent la partie axonaise de la vallée avec une donnée de A. Watterlot du CBNBI en 2009.

Damien Top - Adrien Messean



5 . Le réensemencement de la prairie se prépare - EPAGNE - EPAGNETTE (SOMME)

Dans le cadre du LIFE Anthropofens, les Conservatoires d'espaces naturels et botanique prévoient de restaurer des prairies humides à Molinie sur des zones tourbeuses converties en peupleraie. Celles-ci seront déboisées, et les souches rognées. Afin d'augmenter le potentiel de restauration sur certains sites fortement dégradés, il est prévu de compléter l'action par un réensemencement avec des plantes caractéristiques de cet habitat d'intérêt communautaire. Une fois restaurées, ces prairies seront gérées par fauche ou pâturage. L'association belge Natagora, partenaire du LIFE, a déjà expérimenté ce type de restauration avec différentes techniques. Début juin, plusieurs salariés du CEN HdF et du CBNBI ont ainsi été accueillis en Lorraine belge par les équipes de Natagora afin de visiter les prairies restaurées et les prairies sources, qui ont fait l'objet d'une collecte des semences. Ce séjour a permis de profiter des retours d'expérience, avant de lancer une expérimentation dans les Hauts-de-France, qui devrait avoir lieu en 2023 sur deux propriétés du Conservatoire du littoral à Epagne-Epagnette (80).

Mathieu James



7 . Redécouverte d'une population d'Orchis homme-pendu à Sailly-Laurette (SOMME)



Le larris communal de Sailly -Laurette situé en haute vallée de la Somme fait l'objet actuellement d'un contrat Natura 2000 de débroussaillage et de fauche afin de restaurer des pelouses calcicoles. Ce contrat est porté par la commune, avec l'assistance de l'AMEVA. Suite à la première phase des travaux réalisée en début d'année, le Conservatoire a réalisé des suivis scientifiques afin d'observer l'évolution du site naturel. Une importante population d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) a été retrouvée sur le coteau à cette occasion, comptant 189 pieds fleuris. Cette espèce classée « Vulnérable » en région Hauts-de-France n'avait pas été observée sur la commune depuis 1986 et a bénéficié de la remise en lumière du site pour se redévelopper.

Deux espèces de papillon de jour typique des coteaux ont également été découverts sur le site, l'Hespérie de la sanguisorbe (*Spialia sertorius*) et le Bellargus (*Polyommatus bellargus*). Les premiers résultats du contrat Natura 2000 sont donc très encourageants !

David Adam

9 . Inauguration du chemin de découverte - RUMAUCOURT (PAS-DE-CALAIS)

Le marais communal de Rumaucourt, c'est 61,7 hectares d'espace naturel situés à l'extrême sud du complexe alluvial de la Sensée dans le Pas-de-Calais. Constitué d'un vaste plan d'eau, entouré pour partie de roselières, le marais abrite un cortège ornithologique particulièrement remarquable : Blongios Nain, Gorgebleue à miroir, Busard des roseaux y sont fréquemment observés. Les habitats terrestres sont essentiellement composés de boisements hygrophiles et sont notamment présents : l'Hottonie des marais, la Pesse d'eau, la Fougère des marais et le Scirpe des bois.

C'est dans ce tableau que la Commune de Rumaucourt, le Conservatoire d'espaces naturels (accompagné de son Conservateur Bénévole et du GON), l'association PhàR et le Bailleur de Chasse se sont réunis devant les habitants et élus du secteur, le 11 juillet dernier, afin de célébrer l'émergence des différents panneaux de lecture et d'accueil qui désormais jalonnent le chemin du tour du marais. Près d'une cinquantaine de personnes sont venues à cette occasion découvrir le fruit de ce projet multi-partenarial lors d'un parcours commenté par ses concepteurs naturalistes, historiens ou locaux.

François Chemin



8 . Le PAXSON en action - ESSÔMES-SUR-MARNE (AISNE)

Le Plan d'actions AXonais en faveur du SONneur à ventre Jaune, projet de 2 ans retenu par l'Office français pour la biodiversité, vient d'être lancé. Cette année, 17 sites ont été inventoriés. L'espèce a été retrouvée dans 12 d'entre eux notamment sur le boisement de la Côte 204 à Essômes-sur-Marne. Sur ce site, nous avons même pu observer des têtards de Sonneur dans les ornières des chemins forestiers. Les pluies abondantes de ces dernières semaines lui ont été favorables ! Afin de permettre à l'espèce de finaliser sa métamorphose en toute sécurité, l'accessibilité aux chemins par les véhicules à moteur a été limitée durant l'été et des panneaux d'informations ont été installés pour sensibiliser les usagers du site à la présence de ce remarquable amphibien. Des travaux de restauration seront réalisés prochainement afin de multiplier les milieux favorables à son accueil et son expansion. Ce projet est réalisé en partenariat avec les propriétaires, l'ONF et la Coforaisne ainsi que les bénévoles du Conservatoire toujours présents pour nous épauler lors des inventaires. Un grand merci à eux !

Mathilde Rêve



10 . Découverte de la Séslerie bleuâtre sur la Montagne de Montenois - SAINT-AUBIN-MONTENOIS (SOMME)

La Montagne de Montenois est un coteau calcaire situé dans le Sud-Amiénois et abritant une faune et une flore thermophiles remarquables. Dans le cadre du renouvellement de son plan de gestion, une nouvelle espèce végétale a été découverte : la Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea subsp. caerulea*) a en effet élu domicile sur le versant Nord de ce larris. Cette Poaceae aux épillets bleutés à la floraison est exceptionnelle dans les Hauts-de-France et ne se rencontrait qu'en cinq localités. Le larris de Saint-Aubin-Montenois constitue ainsi la 6^e station de cette plante, protégée dans la région.

Découverte 25 ans après le début de la gestion du larris par le Conservatoire, elle pourrait avoir été amenée involontairement par l'Homme depuis un autre coteau, en Haute-Vallée de la Somme. Sensible à l'embroussaillage, elle fera l'objet d'un suivi particulier par le CEN qui adaptera ainsi sa gestion, permettant le maintien de cette espèce vulnérable. Morale de cette découverte : la nature, même sur un site suivi depuis plusieurs années, peut toujours réserver de belles surprises !

Cloé Boone



11 . Les cigognes voyageuses... - TIGNY-NOYELLE (PAS-DE-CALAIS)

Le marais de Tigny-Noyelle a désormais un emblème : la Cigogne blanche. En effet, depuis 6 ans un couple de cigognes se reproduit sur le mâât installé par le Conservatoire. Chaque année, les jeunes cigogneaux sont bagués afin de les suivre tout au long de leur vie et ainsi améliorer la connaissance de cette espèce. Cet évènement est également l'occasion de les observer de près pour le plus grand plaisir des habitants et enfants de la commune. Grâce à cette « carte d'identité », les naturalistes professionnels ou amateurs peuvent désormais faire part de leurs observations partout en Europe sur le site internet prévu à cet effet www.ciconiafrance.fr.* Ces informations nous permettent de visualiser le périple des cigognes née à Tigny-Noyelle. Par exemple, l'une d'entre elles, baguée en juin 2017, a été observée à Cordoue (Espagne) en décembre 2017, à Biarritz en août 2018, a passé l'hiver 2018-2019 du côté de Madrid avant de revenir passer le printemps-été 2019 au Pays-Bas. De même, un des adultes présent depuis 2020 sur le marais est originaire de l'estuaire de la Seine ! Hâte de connaître leurs prochaines destinations...

François Fourmy

*Cigognes de Tigny-Noyelle et observées depuis : Bague verte : BTPL/FCYN/FCC

12. Des découvertes naturalistes - SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS (OISE)

Un début d'été faste pour les pelouses de la Réserve naturelle régionale des larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs dans l'Oise avec plusieurs observations remarquables de papillons sur les pelouses de la colline Sainte-Hélène : un individu de la Turquoise des Globulaires (*Jordanita globulariae*) : non notée depuis les années 1990, la découverte d'une nouvelle espèce de zygène : la Zygène du lotier (*Zygaena loti*), espèce des pelouses calcaires quasi-menacée de disparition, de l'Azuré des Cytises (*Glaucopsyche alexis*) : cette espèce réputée en danger de disparition sur la dernière liste rouge semble néanmoins en progression récente et la réobservation, pour la 3^{ème} année consécutive, du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) observé par M. Fournal.

Ces observations confirment, s'il en était besoin, la grande importance de la colline Sainte-Hélène pour la conservation au niveau régional du cortège de Lépidoptères diurnes des pelouses calcaires.

Damien Top





Ils font les Conservatoires

Bénévoles & salariés

4 QUESTIONS À ... **Matthieu Franquin, Chargé de mission agro-écologie**

Quel est ton parcours ?

Originaire de Lorraine, j'ai une formation initiale en environnement. Mes différents stages scolaires et mon goût pour le milieu agricole m'ont rapidement amené à travailler dans l'agro-écologie lors de mes études - je me souviens que l'un de mes 1^{ers} travaux pratiques concernait déjà la réimplantation de haies en faveur de la Pie grièche écorcheur - puis à poursuivre dans cette voie dans ma carrière professionnelle. L'agro-écologie a été le fil conducteur de mes différentes expériences. Elles m'ont amené à découvrir la Bourgogne puis le Nord et enfin la Baie de Somme.

L'agro-écologie, c'est quoi ?

Si on veut faire simple, l'agroécologie c'est une agriculture qui s'appuie sur les fonctions des écosystèmes et de la biodiversité. L'idée est donc d'accompagner les agriculteurs afin qu'ils valorisent mieux les ressources fournies par la nature tout en préservant sa diversité.

Ce poste en agro-écologie est une nouveauté au Conservatoire des Hauts-de-France ?

Oui, le poste a été créé en début d'année 2021. Le Plan de maintien de l'agriculture en zone humide (PMAZH) auquel le Conservatoire collabore depuis plusieurs années en vallée de la Somme nous a mis le pied à l'étrier. Cela traduit sa volonté d'aller plus loin avec ses éleveurs partenaires en renforçant les partenariats existants bien-sûr mais aussi en en établissant de nouveaux. Le fait d'avoir plus de temps à y consacrer va permettre de les accompagner davantage. Je ferai le lien entre l'intérêt écologique des sites naturels et les besoins de l'éleveur.

Je viendrai également en appui à mes collègues dans la gestion pastorale des sites en apportant mon expertise lorsqu'une question liée au pâturage se posera. Les interrogations peuvent être très variées : aider à la définition du calendrier de pâturage, diagnostiquer des pratiques ou encore estimer les besoins physiologiques d'un troupeau.

Les missions sont larges, d'autant que chaque territoire a ses spécificités. Mon activité sera pour une part basée dans la vallée de la Somme pour continuer le travail déjà engagé. En d'autres endroits de la région, il faudra tisser un réseau et motiver de nouveaux éleveurs partenaires en faisant connaître notre travail.

Ce poste est une nouvelle expérience pour toi ?

Je connaissais déjà par d'anciennes expériences professionnelles le Conservatoire et j'en appréciais l'engagement. J'aime les défis et cette création de poste en est un.

Je connais déjà bien la thématique de l'agro-écologie et je suis curieux de découvrir de nouveaux territoires. Et puis, cette opportunité me permet de me rapprocher de ma formation initiale : la protection de la nature et de l'environnement. C'est un retour aux sources en quelque sorte.



Si tu étais ...

... une saison ?

le début du printemps

... un site naturel protégé des Hauts-de-France ?

la Basse-vallée de la Somme
souvenir des 5 années passées
au Chalet de Blanquetaque !)

... une espèce menacée ?

le Tarier des prés

... une expression ?

«Rien ne sert de courir, il faut partir à point»,
Jean de la Fontaine

... un livre ?

«Almanach d'un comté des sables»
d'Aldo Leopold
(encore une histoire de prairies !)

Francis Müller,

Directeur du Pôle-relais tourbières

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Le Pôle-relais Tourbières a été créé en 2002 par le ministère chargé de l'environnement et est confié depuis lors à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN). Comme les 4 autres pôles-relais zones humides qui couvrent le territoire, il rassemble les informations concernant les milieux humides qui le concernent (tourbières et têtes de bassins versants) et les diffuse, contribue à la réussite de programmes de préservation de ces milieux, et constitue l'interlocuteur de tous ceux qui s'y intéressent ou les gèrent.

Il anime un centre de ressources regroupant plus de 8500 références, accessible en ligne par tous (www.pole-tourbieres.org/documentation/article/la-base-de-donnees). Son travail entre dans une convention de coopération que la Fédération des Conservatoires a signée avec l'Office français de la biodiversité, et associe les divers réseaux actifs dans la protection des tourbières, qu'ils soient associatifs ou publics.

Par exemple, il participe au programme LIFE 'Anthropofens' pour la restauration des tourbières de Hauts-de-France et Wallonie, notamment par l'organisation de visites sur des sites d'expérimentation et d'action, comme dans le Jura ou le nord de l'Allemagne, par la diffusion nationale des résultats et réflexions du programme, l'aide à la rédaction de documents et vidéos...

Ces démarches pourraient contribuer à tempérer une vision générale du public, pour qui les tourbières seraient d'abord acides et de moyenne montagne, alors que celles situées dans les plaines et estuaires du nord de la France sont vastes, même si souvent abimées, et font partie d'un très grand ensemble s'étendant vers les pays voisins !

En savoir plus ?

www.pole-tourbieres.org



La Source de la Tête de Lion

(entre Saint-Floret et Saurier dans le Puy-de-Dôme)

Une eau libre. C'est ce qui provoque l'étonnement du visiteur face à cette source lovée au pied d'un rocher. Bienvenue sur ce circuit autour des sources salées...

Pas de tuyau. Pas de captage. Une profondeur inconnue. Une eau bouillonnante mais froide, limpide et bordée de rouge. La nature est ici discrète : algues microscopiques, bactéries aux couleurs arc-en-ciel au moindre rayon de soleil. L'origine de la vie peut-être, puisque ce sont des eaux hydrothermales de profondeurs océaniques et dans les lagunes salines d'Australie que les plus anciennes traces de vie sur Terre ont été identifiées. L'eau poursuit son chemin par une rigole surplombant une imposante concrétion de calcaire dont la forme curieuse lui a valu son nom : la Tête de Lion. Chacun pourra y voir l'animal qu'il souhaite, colorisé naturellement par des dépôts de minéraux variés

D'étranges sources salées

Le circuit des Sources salées gérées par le Conservatoire d'Auvergne (6 km environ) permet, à travers une dizaine de sites dans le Puy-de-Dôme, de découvrir d'autres curiosités : petit geyser, source tiède, remontée de bitume, plantes de bord de mer profitant des sels minéraux apportés par les sources.

Stéphane Cordonnier



L'Agrion élégant



La Laîche à épis distants

Retrouvez ce site et bien d'autres dans le livre « Conservatoires d'espaces naturels - A la découverte de sites remarquables » aux Editions Glénat.

Mettre à l'honneur votre mare grâce au label



Mares remarquables

Candidatures du 01/09/2021 au 15/11/2021



Localisation • Caractéristiques • Espèces observées

cen-hautsdefrance.org/actualites

Ça vient de sortir...

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France vous invite à découvrir les dernières publications réalisées. Ces brochures et plaquettes sont téléchargeables sur : www.cen-hautsdefrance.org

Découvrez la nouvelle revue à caractère scientifique du Conservatoire pour valoriser les travaux, issus de ses projets, qui ne peuvent être valorisés dans les revues existantes au niveau régional ou national. Le premier numéro est consacré à une clef au genre des syrphidae. Il est téléchargeable via ce lien : cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques



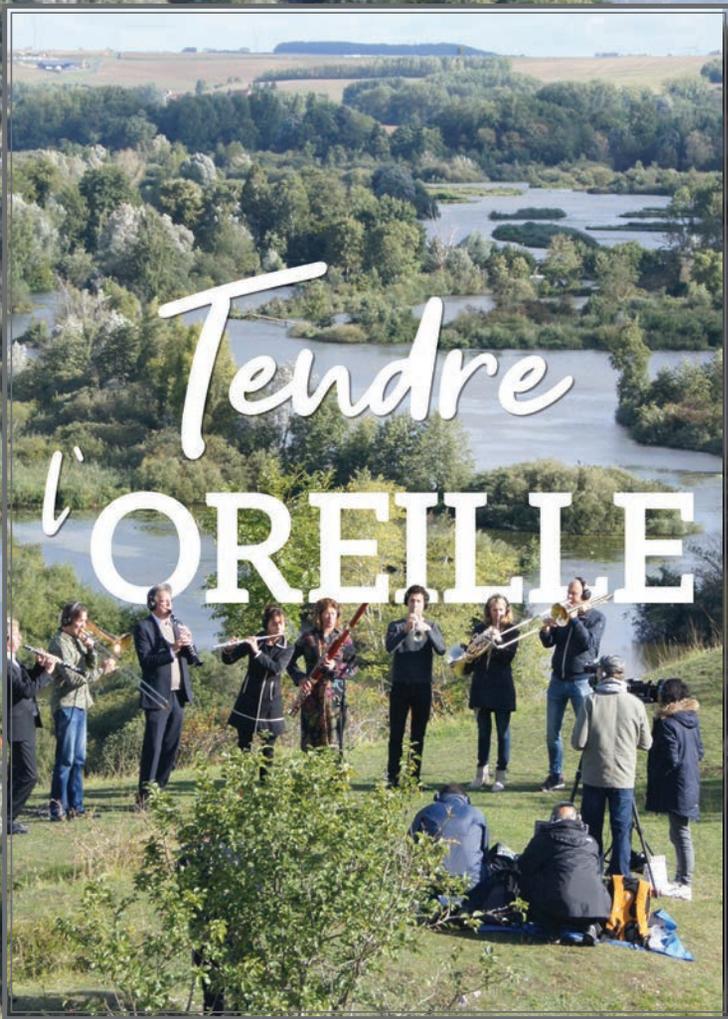
Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels

Directeur de la publication : Christophe Lépine - **Responsable de la publication :** Vincent Santune - **Conception :** Ludivine Caron, Isabelle Guilbert - **Comité de relecture :** Ludivine Caron, Isabelle Guilbert, Christophe Lépine, Francis Meunier, Richard Monnehay, Vincent Santune - **Photographies :** M. Angot, L. Caron, T. Cheyrezy, F. Cominale, N. Cottin, C. Coûteaux, ME. Dejean, M. Franquin, D. Frimin, G. Gaudin, A. Gazaix, I. Guilbert, C. Lapie, A. Messean, R. Monnehay, D. Top / CEN Hauts-de-France ; R. Legrand, F. Egal, M. Guyon / CEN Auvergne ; P. Hué ; A. Wattrelot ; S. Legris ; R. Quevillart ; S. Seigneur ; B. Tondellier - Carte : ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2019 © 2018 GADM, Agence Européenne de l'Environnement - 2018 / Plan IGN v2
Imprimé par Imprimerie Leclerc sur papier 70% PEFC - ISSN : 2552 - 9633

 **Conservatoires
d'espaces
naturels**

www.reseau-cen.org





Visuel extrait de la nouvelle exposition régionale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo - Village Oasis - 80480 Dury



03 22 89 63 96



contact@cen-hautsdefrance.org



Site web : www.cen-hautsdefrance.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



@CENHautsdefrance



Les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont permises grâce à :

